SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DES EAUX





AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 023 ANNEE 2023

PROCEDURES EN LIGNE(TUNEPS) UNIQUEMENT

Objet de l'appel d'offres	La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SO.N.E.D.E se propose de lancer un Appel d'Offres National pour l'exécution de l'ensemble des travaux d'extension, de recalibrage des réseaux, construction d'ouvrages courants et la réalisation des branchements et reports de prises dans les différentes localités du district de Menzel Bourguiba _Gouvernorat du Bizerte .
Mode de financement	Budget d'Exploitation de la Société Nationale d'Exploitation et Distribution des eaux (SONEDE).
Consistance de l'appel d'offres	Cet appel d'offres comprend un lot unique définis comme suit : Série N°1 : Transport, chargement, déchargement et pose de 10000 ml de conduites et pièces spéciales en polyéthylène haute densité (PEHD), et construction d'ouvrages courants Série N°2 : Exécution de 200 branchements neufs et 400 reports de prise.
Montantdu cautionnement provisoire	Quatre Mille dinars (4000 DT).
Condition de téléchargement ou de consultation du dossier d'appel d'offres	Conformément aux dispositions du décret 1039 du 13 mars 2014 tel que modifié par le décret 416 du 11 mai 2018, la participation à cet appel d'offres doit obligatoirement se faire à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)
Prix du dossier d'appel d'offres	Gratuitement sur système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)
Catégories d'agréments exigées aux entreprises	Entreprise générale (VRDO) - 500M DT ou plus Ou Pose de canalisation hydraulique (VRD1) - 100 M DT ou plus. NB: L'agrément conforme à celui exigé doit être valable à la date limite de remise des offres.
Présentation de l'offre	L'offre est constituée de : 1- l'enveloppe renfermant le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce et éventuellement l'acte de groupement (hors ligne). 2- l'offre technique (en ligne). 3- l'offre financière (en ligne). Le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce doivent être placés dans une enveloppe fermée et scellée. Elle doit être envoyée ou déposée directement à la SONEDE. L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées sur le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn) - Toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire sera rejetée. - Toute offre parvenue ou remise après le dernier délai de réception des offres sera rejetée. - Toute offre (technique et financière) parvenue hors ligne sera rejetée d'office. - Toute offre financière ne comportant pas la soumission ou le bordereau des prix et le détail estimatif sera rejetée.

Mention écrite sur l'enveloppe extérieure	L'enveloppe contenant le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce et éventuellement l'acte de groupement doit porter la mention : « A NE PAS OUVRIR – APPEL D'OFFRES N° 23/2023, Date limite de réception des offres : le jeudi 13 avril 2023 à 09h 00mn.»
Remise des offres	- Le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce et éventuellement l'acte de groupement doivent être envoyés hors ligne par courrier recommandé ou par rapide poste ou remis directement à la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sis à l'avenue Slimene Ben Slimene-2092 El Manar II-Tunis (Bureau d'ordre Central) contre récépissé (Annexe R1 du MARG-CCAP) avant la date et l'horaire limite de remise des offres L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées sur système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn) avant la date et l'horaire limite de remise des offres Toute offre parvenue hors ligne ne sera pas acceptée et sera rejetée d'office.
Adresse de Remise de l'enveloppe contenant les documents envoyés hors ligne	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sis à l'avenue Slimene Ben Slimene-2092 El Manar II-Tunis (Bureau d'ordre Central)
Date limite de réception des offres	Le jeudi 13 avril 2023 à 09h 00mn.
Date et heure de la séance d'ouverture des offres	Les enveloppes contenants les cautionnements provisoires et les extraits originaux du registre de commerce et les actes de groupements parvenus hors ligne à la date limite et les offres techniques et financieres parvenues en ligne seront ouvertes simultanément en séance publique le jeudi 13 avril 2023 à partir de 12h 00mn (heure locale) à la salle de réunion N° 215, 2ème étage au siége de la SONEDE sis à l'avenue Slimène Ben Slimène El Manar II – Tunis 2092. - Le soumissionnaire ou son représentant (deux personnes au maximum) doivent présenter l'accusé de réception en cas de remise direct de l'offre au Bureau d'ordre central de la SONEDE – El Manar. - Les personnes présentes à la séance d'ouverture des plis doivent être soumies d'une procuration et de leurs cartes d'identité nationale en cas de répresentation d'une société ou d'une entreprise. Et en cas de présence du gérant ou du propriétaire de l'entreprise, il doit présenter une copie de régistre de commerce ou la statut ou la publication au JORT. - Les soumissionnaires ou leurs représentants doivent se présenter 15mn avant l'heure de la séance d'ouverture des plis.
Validité des offres et des cautionnement provisoires	120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres